



L@bel numérique Lycée

Remise des diplômes à 45 lycées
de l'académie de Montpellier

Vendredi 16 septembre 2016



L'académie de Montpellier et la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ont fait du développement du numérique dans les Lycées une de leurs priorités.

En effet, le numérique permet de modifier les pratiques de classe et d'offrir de nouveaux environnements d'apprentissage, pour mieux répondre aux défis de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Afin d'attester de la dynamique numérique d'un établissement, au niveau de son pilotage, de son équipement, des usages pédagogiques et de la formation des personnels, un « L@bel numérique Lycée » territorial a été créé.

Le l@bel numérique

L'académie de Montpellier et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, soucieuses de l'insertion des jeunes dans la société du numérique d'aujourd'hui et de demain ont souhaité valoriser l'usage du numérique dans les lycées de l'académie de Montpellier en créant une labellisation numérique appelée "L@bel numérique Lycée".

Le "L@bel numérique Lycée" reconnaît une dynamique d'établissement dans :

- le pilotage du numérique dans l'établissement
- l'équipement numérique de l'établissement
- les usages pédagogiques du numérique
- l'accompagnement numérique des équipes pédagogiques

Atteste une dynamique d'établissement en matière d'usage du numérique

Permet aux établissements l'accès à

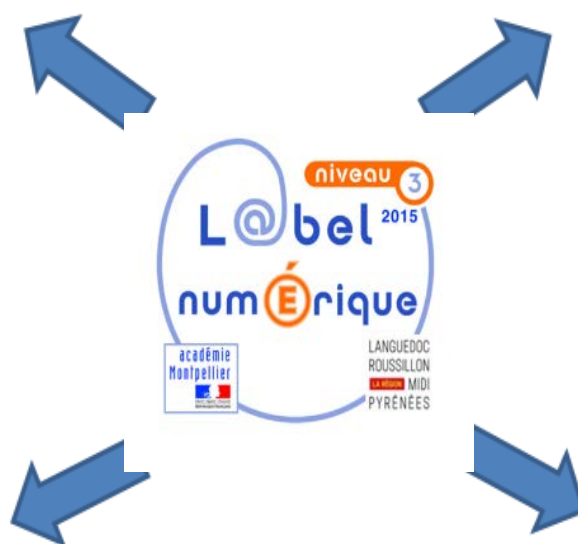
- un soutien spécifique de projets pédagogiques (ex : projets péd@gogiques numériques)
- des moyens accrus (IMP indexées au L@bel)
- un accompagnement supplémentaire (ex formations)

En fonction du niveau de l@bellisation

Conduit à une cartographie académique des usages du numérique correspondant aux 3 niveaux de labellisation

Entraîne une dynamique académique en matière d'usage du numérique :

- des critères de labellisation qui évolueront avec les avancées technologiques et pédagogiques, les briques de l'ENT, les nouvelles ressources numériques...
- un objectif académique de labelliser à terme tous les lycées (au moins au niveau 1)



La dynamique créée ainsi dans le cadre du "[L@bel numérique Lycée](#)" permet d'aboutir à un environnement optimal en matière d'usage du numérique favorable à la réussite des élèves, à leur insertion et au développement de leurs ambitions.

Le "[L@bel numérique Lycée](#)" concerne les lycées publics d'enseignement général et technologique ainsi que les lycées professionnels. L'objectif est que progressivement tous les lycées puissent être labellisés.

Obtenir ce "[L@bel numérique Lycée](#)" constitue un objectif pour les lycées de l'académie de Montpellier. Cet objectif est partagé par l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement et validé par une décision prise en conseil d'administration.

Démarche de l@bellisation

Pour satisfaire aux recommandations de ce label, l'établissement est accompagné à la fois par le conseil régional, support des infrastructures et des moyens techniques et par l'académie, support de la formation, de l'accompagnement et de l'assistance aux usages.

Une commission mixte Académie / Région attribue le "[L@bel numérique Lycée](#)" et son niveau aux lycées retenus sur la base des critères définis.

Le lycée labellisé, l'académie et la Région peuvent utiliser ce "[L@bel numérique Lycée](#)" dans leur communication. L'académie de Montpellier et le Conseil régional s'engagent notamment à accompagner de façon accentuée les établissements labellisés "[L@bel numérique Lycée](#)" qui mettent en œuvre un projet pédagogique numérique.

Les lycées I@bélisés en 2016

| Nom du lycée | Commune | I@bel |
|---|-------------------------|-------|
| Lycée polyvalent Jules Fil | Carcassonne | 1 |
| Lycée professionnel François Andréossy | Castelnaudary | 1 |
| Lycée polyvalent Ernest Hemingway | Nîmes | 1 |
| Lycée professionnel Gaston Darboux | Nîmes | 1 |
| Lycée professionnel Frédéric Mistral | Nîmes | 1 |
| Lycée professionnel Jules Raimu | Nîmes | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Philippe Lamour | Nîmes | 1 |
| Lycée polyvalent Auguste Loubatières | Agde | 1 |
| Lycée professionnel Pierre Mendès France | Montpellier | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Irène et Frédéric | Sète | 1 |
| Lycée professionnel Irène et Frédéric Joliot Curie | Sète | 1 |
| Lycée polyvalent Jean François Champollion | Lattes | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique François Arago | Perpignan | 1 |
| Lycée polyvalent Charles Renouvier | Prades | 1 |
| Lycée professionnel Alfred Sauvy | Villelongue-dels-Monts | 1 |
| Etablissement régional d'enseignement adapté Joan Miro | Perpignan | 1 |
| Lycée polyvalent Aristide Maillol | Perpignan | 1 |
| Lycée polyvalent Rosa Luxemburg | Canet-en-Roussillon | 1 |
| Lycée Christian Bourquin | Argelès-sur-mer | 1 |
| Lycée professionnel Paul Langevin | Beaucaire | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Alphonse Daudet | Nîmes | 1 |
| Lycée polyvalent Déodat de Séverac | Céret | 1 |
| Lycée professionnel Léonard de Vinci | Montpellier | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Charles Gide | Uzès | 1 |
| Lycée d'enseignement général Internat de la réussite | Montpellier | 1 |
| Lycée professionnel Charles Cros | Carcassonne | 1 |
| Lycée professionnel Louise Michel | Narbonne | 1 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Jean Vilar | Villeneuve-lès-Avignon | 2 |
| Lycée polyvalent Joseph Vallot | Lodève | 2 |
| Lycée polyvalent Georges Freche | Montpellier | 2 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Émile Peytavin | Mende | 2 |
| Lycée polyvalent Théophile Roussel | Saint-Chély-d'Apcher | 2 |
| Lycée professionnel Léon Blum | Perpignan | 2 |
| Lycée polyvalent Georges Pompidou | Castelnau-le-Lez | 2 |
| Lycée professionnel Émile Peytavin | Mende | 2 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Docteur Lacroix | Narbonne | 3 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Albert Camus | Nîmes | 3 |
| Lycée polyvalent Geneviève de Gaulle Anthonioz | Milhaut | 3 |
| Lycée polyvalent Jacques Prévert | Saint-Christol-lès-Alès | 3 |
| Lycée d'enseignement général Ferdinand Fabre | Bédarieux | 3 |
| Lycée d'enseignement général et technologique René Gosse | Clermont-l'Hérault | 3 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Chaptal | Mende | 3 |
| Lycée polyvalent Pablo Picasso | Perpignan | 3 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Jean Moulin | Pézenas | 3 |
| Lycée d'enseignement général et technologique Jean Monnet | Montpellier | 3 |

Le développement des usages du numérique éducatif : une priorité académique

La stratégie académique

La stratégie de développement des usages du numérique de l'académie de Montpellier accompagne la lutte contre les déterminismes sociaux, le décrochage scolaire ou les inégalités territoriales sur lesquels elle s'est engagée.

Dans l'académie de Montpellier, le numérique éducatif c'est :

- 1 collège sur 4 et près de 100 collèges et écoles dans le plan numérique
- 1 commune sur 3, soit 1 école sur 4 et 1 élève sur 5, intégré à l'ENT-école académique
- un ENT 2nd degré unique, qui enregistre plus de 800 000 connexions par mois
- 52 % des collèges et 57 % des lycées ont le l@bel numérique, porté conjointement par l'académie et les collectivités locales
- des ressources numériques gratuites pour la classe : cartables numériques de l'écolier, du collégien et du lycéen
- 500 000€ par an de financement académique pour la formation des personnels ;
- 350 000€ de subventions de l'Etat pour doter 56 écoles de classes mobiles (financement à parité Etat/conseil départemental).

Plus de 100 collèges et écoles dans le plan numérique

56 collèges de l'académie sont « collèges numériques » à cette rentrée.

Dans ces collèges, tous les élèves, à leur entrée en 5^{ème}, et leurs enseignants se voient doter d'un équipement individuel mobile intégrant des ressources numériques.

Dans le sillage de ces collèges, 65 écoles associées disposent de classes mobiles avec là-aussi des ressources numériques adaptées.

Ces plus de 100 collèges et écoles numériques sont répartis sur l'ensemble du territoire sur les 5 départements grâce au soutien des 5 conseils départementaux et de nombreuses communes. Les équipes pédagogiques de ces collèges et écoles seront accompagnées et formées tout au long de l'année scolaire.

Ce déploiement cohérent et sans précédent, qui s'inscrit dans le plan numérique national, offre un environnement particulièrement favorable aux usages du numérique dans les classes.

Une offre pleinement cohérente d'environnements numériques de travail

L'académie de Montpellier dispose d'un ENT unique pour le 1^{er} degré et un ENT unique pour le 2nd degré.

L'ENT école est accessible pour toutes les écoles des communes qui adhèrent au dispositif. A cette rentrée, plus d' 1/3 des communes du territoire académique ont fait entrer leurs écoles dans l'ENT école, ce qui correspond à 1/4 des écoles et 1/5 des élèves.

Ce projet ambitieux est soutenu par les associations des maires et bénéficie d'un financement européen FEDER.

L'ENT collège lycée (jusqu'à 1 000 000 connexions par mois) est disponible pour tous les collèges et lycées de l'académie. La nouvelle version disponible à la rentrée propose une nouvelle bibliothèque de ressources numériques à destination des élèves : s@fire, et un nouveau service de type réseau social pour les élèves et les enseignants : mahara. Ces ressources et ce service répondent aux attentes exprimées lors de la concertation nationale sur le numérique éducatif.

Une offre de ressources numériques pédagogiques pertinentes

L'académie de Montpellier dispose d'une offre de ressources numériques pédagogiques cohérentes avec la trilogie « MCN... » (Mon cartable numérique...) : pour l'école (MCNE), pour le collège (MCNC) et le lycée (MCNL).

La trilogie « MCN... » regroupe des logiciels, des animations, des applications, des livres numériques... libres de droits et validés par les corps d'inspection. MCNL est directement intégré à LoRdi des lycées.

Une formation renforcée sur le numérique

L'académie de Montpellier poursuit son accompagnement des enseignants dans la modification des pratiques pédagogiques induites par le numérique et dans la nécessité de développer chez leurs élèves des compétences nouvelles liées au numérique.

Le plan académique de formation des personnels intègre un **volet numérique** afin de diffuser la stratégie académique en matière de numérique éducatif vers tous les acteurs de l'académie.

Dans le cadre de la réforme du collège, tous les enseignants suivent **3 jours de formation** dédiées au numérique.

Les **référents numériques** des « collèges numériques » suivent un parcours de formation dédié et personnalisé pour l'accompagnement des usages du numérique.

Des expérimentations au rayonnement national

Le **projet e-FRAN** (programme d'investissements d'avenir) pour le développement d'un outil pédagogique numérique permettant de travailler l'argumentation avec les élèves.

Le financement apporté par e-FRAN doit permettre par un travail conjoint entre la recherche en intelligence artificielle et en sciences de l'éducation (didactique et analyse de protocoles pédagogiques) d'étendre les fonctionnalités de l'outil actuellement au stade expérimental.

Ce projet fédère de nombreux acteurs, la recherche en informatique et intelligence artificielle (laboratoire de Montpellier LIRMM), la recherche en science de l'éducation (l'université de Montpellier et l'ESPE), trois sociétés montpelliéraines innovantes du dans le secteur du numérique et des associations telles que ControverSciences (Création du contenu scientifique utilisé pour le débat, ENS Lyon).

L'expérimentation en lycées professionnels pour une nouvelle approche de la relation formation-emploi dans la transformation digitale de l'économie et de la société

Cette expérimentation concerne la transformation des pratiques liées à la digitalisation de la société.

L'expérimentation traduit donc une approche repensée de la relation formation-emploi dans la société numérique.

Elle propose :

- d'expérimenter des approches d'enseignement et d'apprentissage qui s'organisent en rupture avec la verticalité académique habituelle pour promouvoir une latéralité collaborative et coopérative susceptible de correspondre plus clairement au caractère multimodal de l'intelligence, dont les emplois de demain réclameront la mobilisation ;
- d'impliquer les chercheurs, leur culture et leurs pratiques, dans des démarches inclusives de la relation formation-emploi ;
- de privilégier des actions conçues et portées dans le territoire, à partir de la dynamique des partenaires aux projets.

La jeunesse, une priorité pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

La Région se mobilise pour offrir les meilleures conditions d'études aux jeunes et assurer l'égalité des chances sur l'ensemble de son territoire.

1,1 milliard d'€ consacré à l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur, soit la moitié du budget régional dont :

- 440,5 M€ à l'éducation et à la jeunesse,
- 532 M€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage,
- 102,9 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche.

440,5 M€ pour les lycées et les élèves dont :

- 276 M€ pour les travaux dans les établissements,
- 52,7 M€ pour les équipements dont 18,5 M€ pour les ordinateurs portables,
- 98,3 M€ pour le fonctionnement,
- 13 M€ pour les actions socio-éducatives.

532 M€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage dont :

- 80,9 M€ pour le fonctionnement des CFA,
- 27,5 M€ pour les aides aux employeurs
- Plus de 8 M€ pour les aides individuelles aux apprentis
- 2 M€ pour le développement et la promotion de l'apprentissage
- 83 M€ pour les formations sanitaires et sociales.

Une politique d'excellence et de proximité

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée renforce sa politique de rénovation, de construction et de restructuration de lycées. Il s'agit de répondre aux enjeux de croissance démographique et d'amélioration des conditions d'accueil et d'études des lycéens.

2 lycées neufs livrés à la rentrée

- **24 M€ pour la construction du lycée Léon Blum à Villefranche-de-Lauragais (31)**

Il s'agit du 1^{er} lycée à énergie positive d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Financé à 100% par la Région à hauteur de 24 M€, ce nouveau lycée d'enseignement général et professionnel, d'une surface de plus de 8 000 m² pourra accueillir 842 élèves dont 770 en voie générale et 72 en voie professionnelle.

- **50 M€ pour le lycée Ernest Ferroul à Lézignan-Corbières (11)**

La Région a engagé 50 M€ pour la construction de ce lycée. Il s'agit de répondre aux besoins éducatifs du secteur Lézignanais et diminuer les effectifs du lycée Louise Michel à Narbonne qui accueille plus de 3 000 élèves, et du lycée Docteur Lacroix qui a atteint sa capacité d'accueil maximale. Ce lycée polyvalent pourra accueillir 1 400 élèves.

10 nouveaux lycées d'ici 2020-2022

En plus des 2 nouveaux lycées qui ouvrent leurs portes lors de cette rentrée, la Région a déjà lancé 4 nouveaux chantiers : la reconstruction complète du lycée Andréossy à Castelnaudary dans l'Aude (2017), et la construction de 3 nouveaux lycées à Pibrac en Haute-Garonne (2017), à Montech dans le Tarn-et-Garonne (2018) et à Cazères en Haute-Garonne (2020).

La construction de 4 autres établissements est actuellement à l'étude dans les secteurs suivants :

- Nîmes Ouest (30)
- Nord-Est toulousain (31)
- Gignac (34)
- Montpellier Ouest (34).

Au total, 10 nouveaux établissements seront ainsi livrés à l'horizon 2020/2022.

La Région en pointe sur le numérique éducatif

Afin de promouvoir l'égalité des chances et la réussite scolaire de tous les lycéen-nes et apprentis-es, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et les deux Académies ont signé une convention-cadre le 6 septembre à Toulouse, en présence de la Ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem. Cette convention-cadre s'articule autour de 4 priorités :

- Un lycée évolutif et performant,
- Le numérique éducatif,
- Des formations professionnelles en lien avec le territoire,
- L'orientation au service des parcours personnalisés.

Il s'agit de booster la culture du numérique notamment en :

- développant des infrastructures et des équipements informatiques adaptés (ENT, Très Haut Débit, maintenance des systèmes d'information...),
- renforçant la formation des personnels administratifs et pédagogiques,
- soutenant l'innovation vers des manuels numériques, des ressources en lignes, la labellisation des établissements particulièrement engagés dans les usages du numérique.

L'objectif du partenariat Région/Rectorats est d'amplifier et d'accélérer les usages pédagogiques du numérique dans les lycées.

En 2016, la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée consacre une enveloppe de 34,2 M€ en faveur des équipements des lycées :

- Equipement informatique et audiovisuel des salles de classe (plus de 7 M€) avec la mise à niveau des serveurs et équipements de réseau (commutateurs), le complément – renouvellement des postes de travail et des équipements de vidéo-projection.
- Développement d'un accès performant à Internet avec le très haut débit dans tous les lycées.
- Les Environnements Numériques de Travail (ENT)
- **La labellisation « L@bel numérique Lycée » initiée par la Région et l'Académie de Montpellier pour valoriser l'usage du numérique dans les lycées publics d'enseignement général et technologique ainsi que les lycées professionnels (45 lycées sont actuellement l@bellisés).**

Enfin, la Région développe le numérique éducatif avec des usages et outils pédagogiques adaptés et innovants, notamment avec **LoRdi** pour l'ex Languedoc Roussillon et **l'OrdiLib'** pour l'ex Midi-Pyrénées. Ces dispositifs seront prochainement harmonisés.

